



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit : **FIELDCOTE 12-5-28**

Utilisation : Engrais

Société : Nufarm S.A.S.
28, Boulevard Camélinat - BP 75
F-92233 GENNEVILLIERS Cedex
FRANCE
Tél: 01 40 85 50 50
Fax: 01 47 92 25 45
E-mail:francoise.galland@fr.nufarm.com

Numéro de téléphone : 01 40 85 51 15

Téléphone INRS : 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Produit non classé

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Engrais NPK enrichi en Magnésie et Oligo-éléments :
12 + 5 + 28 + 2 MgO + OE

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-EINECS	Classification	Concentration
Sulfate de fer	7720-78-7		Xn R22 R36/38	1% - 2%

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FIELDCOTE 12-5-28

Version 1.1

Date de révision: : 09/12/2010

Date d'impression : 09/12/2010

Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Sable
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction non-appropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Autres informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.
- Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FIELDCOTE 12-5-28

Version 1.1

Date de révision: : 09/12/2010

Date d'impression : 09/12/2010

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver dans l'emballage d'origine.
Conserver à l'abri de l'humidité
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Masque à poussière efficace.
- Protection des mains : Gants en nitrile
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues
- Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

- Forme : granulés
- Couleur : blanc
gris
marron
- Odeur : sans odeur

Données de sécurité

- pH : > 5,5 Note: (en solution aqueuse)
- Hydrosolubilité : Note: partiellement soluble



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FIELDCOTE 12-5-28

Version 1.1

Date de révision: : 09/12/2010

Date d'impression : 09/12/2010

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
- Matières à éviter : Des matières combustibles
Des acides et des bases
Agents réducteurs
Poudres métalliques

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Autres informations : Pas d'information toxicologique disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information écologique supplémentaire : Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : Ne pas jeter les résidus dans l'égout.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.
- Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.
Éliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Sans classement
- Phrase(s) R : Non concerné



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FIELDCOTE 12-5-28

Version 1.1

Date de révision: : 09/12/2010

Date d'impression : 09/12/2010

Phrase(s) S : Non concerné

Autres informations : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Législation nationale

Stockage : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :NC

16. AUTRES DONNÉES

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.